

## CONCIERGE, CLASSE II

### BANQUE DE CANDIDATURES

### Blanc-Sablon et Lourdes-de-Blanc-Sablon (Québec)

#### NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à être responsable de l'exécution et de la surveillance des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique effectués exclusivement le soir ou la nuit, dans un établissement d'enseignement ou un bâtiment selon les directives et en l'absence de la ou du concierge, classe II, ou contremaître ou de la direction d'établissement, et cette responsabilité est assumée sur une superficie totale de moins de 9 275 m<sup>2</sup>.

Elle exerce en plus les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II.

#### ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois doit assurer la propreté des lieux en accomplissant des tâches d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II, selon la planification établie. De plus, elle a la responsabilité de surveiller les travaux d'entretien ménager exécutés par des ouvrières ou ouvriers non spécialisés; elle s'assure que les appareils et les équipements d'entretien sont maintenus en bon état.

Elle doit assurer le bon état du bâtiment et de ses équipements. Elle inspecte et vérifie les systèmes d'éclairage, de chauffage et de ventilation; elle veille au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage qui ne requiert pas la présence de mécanicienne ou de mécanicien de machines fixes. Elle fait ou s'assure de l'entretien préventif requis; elle fait les réparations mineures ou temporaires; elle signale les bris et voit à ce que les travaux de réparations soient réalisés; elle effectue le suivi des travaux exécutés par des ouvrières ou ouvriers spécialisés ou non spécialisés. Elle répare les portes, les fenêtres et le mobilier; elle peut procéder à l'assemblage et à l'installation de matériel.

Elle prend tous les moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie; dans certains cas spécifiques et selon les besoins, elle contrôle les entrées et les sorties des visiteurs, des élèves et du personnel. Selon la demande, elle voit à la préparation des locaux et des salles.

Conformément à la procédure établie, elle soumet les besoins en matériel, produits et équipements requis pour l'exécution des travaux d'entretien; elle s'assure du respect des normes d'utilisation, d'entreposage et d'élimination sécuritaire des produits.

Elle formule des suggestions et des recommandations concernant les produits, le matériel, l'équipement ainsi que les méthodes de travail.

Elle peut être appelée à superviser des travaux exécutés par d'autres personnes salariées non spécialisées.

Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels requis pour l'exécution de son travail.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

#### QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES);
- Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et systèmes d'alarme;
- Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

#### SALAIRES ET CONDITIONS D'EMPLOI

- Salaire entre 22,59 \$ de l'heure,
- Une prime d'isolement et d'éloignement selon personne à charge ou non (4,47\$ ou 7,15\$ de l'heure).

Faire parvenir votre candidature au Service des ressources humaines à l'adresse courriel suivante : [recrutement@cssdulittoral.gouv.qc.ca](mailto:recrutement@cssdulittoral.gouv.qc.ca).